

Avivés et frises

Pour tous les choix, le signe X indique la présence d'aubier sain inférieur aux 2/3 de l'épaisseur, et XX s'il dépasse les 2/3.

Choix Q-F 1a

- Pièces de droit fil (3%) exemptes de singularités autres que les nœuds sains.
- Un nœud sain inférieur à 10 mm est admis sur les pièces de largeur inférieure à 120 mm (deux nœuds pour les autres).
- 20% des pièces peuvent avoir un nœud sain supplémentaire sur la face.

Choix Q-F 1b

- Pièces pratiquement exemptes de singularités autres que les nœuds sains. Les nœuds sains inférieurs à 5 mm ne sont pas pris en compte.
- Trois nœuds inférieurs à 12 mm admis pour les pièces de largeur inférieure à 120 mm et un nœud supplémentaire par tranche de largeur de 40 mm pour les pièces plus larges.